

<http://radiocanada.ca/nouvelles/societe/2006/01/05/001-Belaouni-jeudi.shtml>

Liza Frulla intercède pour Abdelkader Belaouni

Radio-Canada

Mise à jour le jeudi 5 janvier 2006 à 11 h 09

L'Algérien Abdelkader Belaouni, qui se trouve toujours dans la paroisse St-Gabriel du quartier Pointe Saint-Charles, a indiqué qu'il ne répondra pas à son avis d'expulsion.

Selon le père Jim McDonald, la ministre Liza Frulla a affirmé mardi soir qu'elle allait intercéder auprès de la ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan.

Liza Frulla aurait demandé un sursis à l'expulsion de M. Belaouni et la révision de son dossier.

De ce fait, l'affaire est actuellement entre les mains du ministère la Sécurité publique.

Le père McDonald affirme toutefois ignorer l'évolution des démarches entreprises par Madame Frulla.

Par ailleurs, il ne croit pas que les autorités canadiennes vont arrêter M. Belaouni dans son église.

Abdelkader Belaouni avait fui l'Algérie en 1996, il est d'abord allé aux États-Unis avant de rentrer au Canada en 2003. Sa demande de statut de réfugié a été refusée cet automne.

Eu égard à sa cécité et à son diabète, des motifs humanitaires pourraient être invoqués pour lui permettre de rester au Canada.

Une coalition soutenant Abdelkader Belaouni a manifesté dans la matinée devant les bureaux de Denis Coderre, l'ex-ministre de l'Immigration et candidat libéral du comté de Bourassa.



Immigration

Liza Frulla intercède pour Belaouni



L'Algérien Abdelkader Belaouni, qui se trouve toujours dans la paroisse Saint-Gabriel du quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal, a indiqué qu'il ne répondra pas à son avis d'expulsion.

Selon le père Jim McDonald, la ministre Liza Frulla a affirmé mardi soir qu'elle allait intercéder auprès de la ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan.

Liza Frulla aurait demandé un sursis à l'expulsion de M. Belaouni et la révision de son dossier.

De ce fait, l'affaire est actuellement entre les mains du ministère la Sécurité publique.

Le père McDonald affirme toutefois ignorer l'évolution des démarches entreprises par Mme Frulla.

Par ailleurs, il ne croit pas que les autorités canadiennes vont arrêter M. Belaouni dans son église.

M. Belaouni doit en principe se présenter jeudi au bureau montréalais de Citoyenneté et Immigration Canada pour être expulsé vers les États-Unis.

Abdelkader Belaouni a fui l'Algérie en 1996. Il est d'abord allé aux États-Unis, avant d'entrer au Canada en 2003. Sa demande de statut de réfugié a été refusée l'automne dernier.

Eu égard à sa cécité et à son diabète, des motifs humanitaires pourraient être invoqués pour lui permettre de rester au Canada.

© Société Radio-Canada. Tous droits réservés.